

Sujet : [INTERNET] Projet de centrale photovoltaïque au sol - La Lande du Maine - St Pierre la Cour

De : Charlene Pitiot <

Date : 16/12/2021 21:22

Pour : pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr

Bonjour Mr Le commissaire enquêteur,

Je m'appelle Charlène Pitiot, je suis habitante de Breal sous Vitré depuis 6 ans et j'ai fait le choix avec mon conjoint il y a 3 ans d'investir au lieu dit "

Le 8 mai dernier, j'ai eu la surprise de trouver dans notre boîte aux lettres un document expliquant que le merlon allait accueillir une centrale photovoltaïque. J'ai cru à une mauvaise blague.

Avec l'arrivée de ce projet Lafarge/Kernum, je me demande si nous avons bien fait. Mon rêve de construire notre vie à la campagne avec ce paysage verdoyant va se transformer en un immense mur noir.

Lors de quelques échanges avec Kernum, beaucoup de questions ont été posées sans réponse précise de leur part :

- Comment les panneaux vont-ils être posés sur le merlon ? Quel impact sur la stabilité du merlon ? Les intempéries ?
- Quel est l'impact sur la santé ?
- Quel est l'impact sur la faune et la flore ?

Kernum nous assure avoir 10 d'expériences sur des projets similaires alors que la société a été créée en 2016 et qu'ils nous ont même pas montré le rendu d'un projet similaire.

J'espère que vous saurez entendre mon inquiétude ainsi que celle des autres Bréalais et que votre avis tiendra compte de l'aspect humain et environnemental avant celui du profit.

Cordialement

Charlène Pitiot

— 20210604_221156.jpg

Charlene Pitiot

(82)

